



ÉVALUATION INTERNE HAS – SANITAIRE – AUDIT À BLANC

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

AU TERME DE LA FORMATION / PRESTATION, L'ÉTABLISSEMENT DISPOSE :

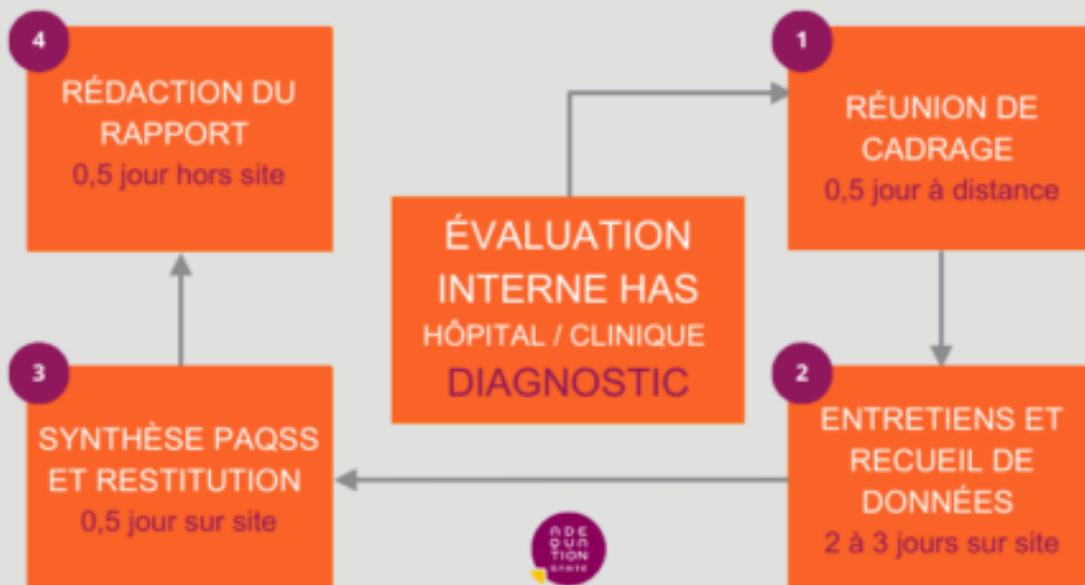
- Du diagnostic des écarts éventuels entre les exigences du Manuel d'évaluation de la qualité des établissements de santé V2024, des réponses des équipes et constats relevés par les auditeurs internes.
- Du plan d'actions d'amélioration issue de ce diagnostic. Les actions correctives seront classées en fonction des priorités définies au sein de l'institution.
- Des plans de formation, d'évaluation et de communication permettant l'implication de tous dans la préparation de la certification telle que planifiée avec la HAS dans le compte Qualista de l'établissement.
- Les professionnels auront acquis l'expérience d'une évaluation interne.
- Ainsi entraînés, ils seront en mesure de valoriser l'organisation et le fonctionnement de la structure lors de la visite de la certification HAS.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

La mission d'Évaluation Interne HAS (simulation) est proposée en trois séquences évaluatives (+ *une séquence en option*).

Au terme de la réunion de cadrage (à distance) :

- Le périmètre de l'évaluation interne est précisé conformément à la déclaration d'activité de l'établissement sur son compte Qualista.
- Les entretiens avec les professionnels et les instances sont planifiés (horaires et contributeurs).
- La liste des documents de référence qui seront consultés lors de la visite est complétée.



Les entretiens et recueil des données avec les professionnels sont assurés en 2 à 3 journées sur site, conformément au calendrier préalablement établi :

- Les données sont recueillies auprès des professionnels et des patients.
- Les documents de preuve nécessaires sont présentés.
- En fonction des réponses fournies à chacun des éléments d'évaluation, la cotation est assurée.
- L'ensemble des données recueillies fait l'objet d'un enregistrement (grilles de recueil de données/cotation).

La synthèse de l'évaluation permettra à la structure de disposer :

- De l'état des lieux, critère par critère suivant le code couleur préétabli.
- Des propositions d'actions correctives, de formation, d'évaluation et de communication à mettre en œuvre.

L'auditeur présente les résultats de l'évaluation réalisée :

- En valorisant la contribution de tous à l'évaluation.
- En valorisant les points forts de l'établissement et de ses équipes.
- En détaillant les points relevés, comme « plutôt insuffisants » à « très insuffisants », et nécessitant les actions d'amélioration prioritaires.
- Un rapport détaillé sera formalisé selon un code couleur qui précisera pour chaque critère et attendu : le niveau de satisfaction aux exigences de la HAS.

À la demande de l'établissement, Adéquation Santé pourra apporter son soutien aux équipes de la structure dans le déploiement et la mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement issu de l'audit à blanc.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Évaluation interne réalisée dans le strict respect de la méthode d'évaluation décrite dans le manuel de certification de la HAS.
- Capitalisation sur les acquis de l'expérience et de la pratique de la démarche qualité et des évaluations internes antérieures.
- Formation actions aux outils et méthodes d'évaluation recommandées par la HAS.
- Synchronisation permanente et continue de la culture qualité/gestion des risques de tous.

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Grilles de recueil des données structurées en traceurs (traceurs ciblés, audits systèmes, patients traceurs et parcours traceurs).
- Grilles de recueil des données renseignées avec actions correctives.
- Plan d'amélioration de qualité et de la sécurité des soins, actions correctives, de formation, d'évaluation et de communication.

PUBLIC

- Membres des équipes chargées de l'accompagnement des patients.
- Référents ou correspondants qualité.
- Membres de la Gouvernance, Directeur, membres de l'équipe de Direction.
- Encadrement de l'établissement : médecins coordonnateurs, chefs de service et encadrement de proximité.
- Représentants des usagers (CDU).
- Patients.

DURÉE

- La durée de la formation sera adaptée sur demande de 3 à 5 jours ;

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des conditions de réalisation de l'évaluation.
- Qualité et bienveillance de l'intervention de l'auditeur.
- Qualité et pertinence des préconisations et des priorités proposées.
- Qualité perçue par le commanditaire de l'évaluation réalisée.

PRÉREQUIS

- Avoir suivi le séminaire inaugural de la démarche de préparation de l'établissement à l'évaluation HAS serait un avantage certain.

BUDGET PÉDAGOGIQUE

- Le budget pédagogique sera établi sur demande, en fonction de la durée du programme et de l'effectif à former.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com